

FICHE DE POSTE : INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ (H/F)

Direction des Affaires immobilières et du patrimoine

Fondement juridique du recrutement : Arrêté du Bureau n° 108/XV du 20 janvier 2021 (2° a) du I de l'article 3 – « *Fonctions nécessitant des compétences techniques spécialisées ou nouvelles* »)

Nature et durée du contrat : Contrat de droit public de trois ans, renouvelable (CDIisation éventuelle)

Catégorie hiérarchique du poste : A

Durée normale du travail effectif : Régime cadre (15 jours de RTT par an et prime forfaitaire).

Contexte du recrutement : Au sein de l'Assemblée nationale, le département Électricité de la direction des Affaires immobilières et du patrimoine gère le réseau électrique du Palais Bourbon et de ses bâtiments annexes, qu'il s'agisse des courants forts et faibles, de la sûreté et de la sécurité incendie. Il assure la maintenance de l'ensemble des infrastructures et équipements électriques (y compris les ascenseurs). Il participe à tous les chantiers conduits par la direction aussi bien en phase d'étude qu'en suivi d'exécution. Le département Électricité est composé de 4 ingénieurs, d'un bureau d'études techniques dédié, d'électrotechniciens, de techniciens courants faibles, de magasiniers et d'un secrétariat.

Mission et activités :

Sous l'autorité du chef du département Électricité, aussi chef du pôle de la maîtrise d'œuvre, de l'exploitation et de la maintenance, vous contribuez à la préparation des projets du département Électricité qu'il s'agisse d'opérations mono-techniques ou d'opérations tous corps d'état, en lien avec les autres ingénieurs de la direction, et vous participez au suivi de l'exécution des travaux sur site.

À cette fin, vous rédigez les programmes de travaux dans les domaines des courants forts, des courants faibles, de la sécurité contre l'incendie et de l'électrotechnique. En lien avec la cellule juridique, vous rédigez les pièces techniques des marchés (notamment les CCTP) relevant de votre compétence. Vous analysez les documents transmis par les candidats en vue de la rédaction des rapports d'attribution. Vous pouvez être amené à expertiser les documents transmis par les prestataires dans le cadre de l'exécution des marchés dont ils sont titulaires.

En parallèle, vous réalisez une veille technologique permanente sur le périmètre du département avec une priorité axée sur la sobriété énergétique, et vous vous assurez de l'intégration de tous les nouveaux équipements dans les dispositifs de supervision et dans la GMAO ainsi que du respect des règles de sécurité.

Vous pouvez être amené à remplacer ponctuellement les autres ingénieurs du département dans la conduite et le suivi de leurs projets.

Dès votre prise de poste, vous intervenez sur la rénovation et l'aménagement de plusieurs zones de bureaux au Palais-Bourbon ainsi que sur des salles de réunion de l'Assemblée nationale.

Véritable chef de projet, votre aisance relationnelle et votre bonne méthodologie vous permettent d'interagir avec des interlocuteurs variés et d'apporter aux instances de décision les éléments leur permettant de prendre des décisions éclairées.

Vous faites preuve d'une forte exigence en termes de qualité du travail rendu et avez en vous un sens profond du service public.

Compétences :

- *Connaissances :*
 - Connaissance des réglementations techniques applicables aux courants faibles et aux courants forts ;
 - Connaissance de la réglementation en matière de sécurité du travail ainsi que des normes applicables aux établissements recevant du public (ERP) ;
 - Connaissance des procédures de marchés publics (bases) ;
 - Compétences dans les domaines de l'exploitation et de la maintenance appréciées.
- *Savoir-faire :*
 - Organiser le travail d'une équipe projet en électricité ;
 - Rédiger un cahier des charges ou un rapport d'information ;
 - Réaliser des études de dimensionnement ;
 - Conduire des projets, en coordination avec les différents intervenants concernés ;
 - Être capable de remplacer les autres ingénieurs durant les congés ;
 - Savoir rendre compte et être force de propositions.
- *Savoir-être :*
 - Réactivité et adaptabilité ;
 - Capacité à travailler en équipe ;
 - Sens du relationnel ;
 - Sens de la communication ;
 - Sens du service public.

Diplôme requis : Diplôme d'ingénieur en génie électrique, en électronique ou en automatisme (Bac+5 minimum).

Expérience professionnelle attendue : Doté d'un intérêt certain pour les travaux et pour la maintenance, le candidat disposera de connaissances à jour sur la réglementation et les procédures et fera preuve d'une grande adaptabilité et d'une capacité à travailler simultanément sur plusieurs chantiers de taille très différentes, la plupart se faisant en site occupé.